

Santé, il y a urgence !

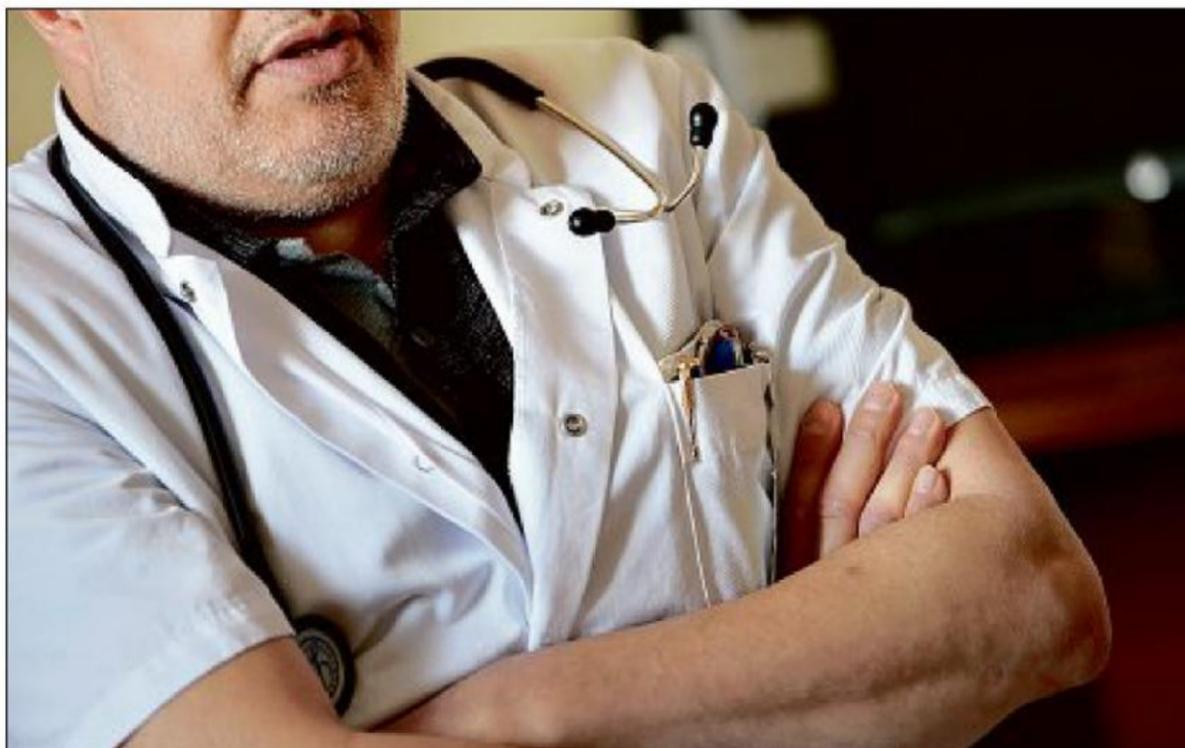
L'exemple de la Saône-et-Loire

Le salariat est-il la solution ?

Lors d'une conférence donnée à Pithiviers le 11 octobre 2018, le docteur Christophe Prudhomme, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France, a évoqué comme remède à la désertification médicale le salariat de médecins. Il a cité en exemple le projet de la Saône-et-Loire. Alors, est-ce que cela fonctionne vraiment ?

Christophe Prudhomme, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France, n'est pas le seul à vanter le projet médical du département de la Saône-et-Loire, situé en Bourgogne-Franche-Comté. Le président de la République, Emmanuel Macron, a lui aussi cité le dispositif mis en place par le conseil départemental lors du Congrès des maires.

La Saône-et-Loire compte 553.595 habitants et 350,4 médecins pour 100.000 habitants selon la cartographie du Conseil national de l'Ordre des médecins. Pour mieux comprendre comment le Département a réussi à recruter 50 médecins généralistes en moins de quatre ans, nous avons contacté le président du conseil départemental, André Accary : « En 2015,



Le salariat, un système qui attire de plus en plus les médecins. (PHOTO : JÉRÉMIE FULLERINGER)

nous avons fait un état des lieux. Le constat était que 50 % des médecins allaient arriver à l'âge de la retraite en 2018 et 2019. Il fallait un vrai projet médical, un projet de santé », indique le président de la Saône-et-Loire. Durant un peu plus d'un an, la collectivité a ainsi travaillé à la création de ce modèle. Cinq centres de santé ter-

ritoriaux ont ainsi été montés et, à ce jour, 19 antennes ont été ouvertes (45 sont prévues à terme). « Il y a cinq à sept médecins dans les centres. Et à partir de là, ils se déplacent dans les antennes. Le but est de reconstituer le maillage. C'est fait en intelligence avec les médecins libéraux, on ne place des antennes que là où il y

a des besoins », indique André Accary.

Mais alors, comment le Département a-t-il réussi à recruter 50 médecins ? « J'ai un peu mouillé la chemise », confie le président. Prospection dans les facultés, achat de publicité dans les magazines spécialisés, l'élu bourguignon n'a pas ménagé ses efforts. « C'est grâce à la presse

aussi et à la déclaration d'Emmanuel Macron au congrès des maires, cela a permis de faire connaître le dispositif », se réjouit-il.

Les médecins recrutés viennent de Lille, Lyon ou encore Marseille : « On se concentre sur le Sud-Est, on ne va pas prospecter dans les départements très fragilisés », précise André Accary. « Venez en Saône-

et-Loire faire ce pour quoi vous avez été formés, le reste, on s'en occupe », c'est avec cette phrase que le président du Département séduit les jeunes médecins. « On fait ce qu'il faut pour les aider à s'installer », ajoute l'élu.

Question bâtiment, pas de construction pour ce projet de santé : « On dit partout qu'il faut construire. Mais on n'a pas besoin, ce qu'il faut ce sont des praticiens. J'ai lancé un appel aux maires pour savoir s'ils avaient des locaux disponibles pour faire des cabinets et on n'en manque pas », raconte le président. André Accary lance le recrutement de médecins de dix en dix : « On a fait ouvrir les postes pour monter à 60 ».

« C'est vraiment une entreprise à part dans le Département, il y a un esprit constructif », confie André Accary.

Financièrement, le procédé est simple, le Département encaisse les consultations et rémunère ensuite le médecin avec les remboursements à l'acte de l'assurance-maladie.

Le président annonce qu'il va lancer en juin, le deuxième étage de son projet, mais ne souhaite pas en dire plus pour l'instant.

CAMILLE COELHO

Le point de vue de...

Marc Gaudet

Président du conseil départemental du Loiret

Des solutions variées

« La majorité des médecins ont plus de 55 ans. Quelles solutions ? On ne va pas annoncer un recrutement de 150 médecins, on ne fera pas de grande annonce. Il faut être complémentaire. Il y aura peut-être des solutions diverses et variées. On travaille dessus depuis des années. Le Département propose un kit pour les primo-installations. Pour obtenir une aide, les médecins doivent s'engager à rester cinq ans sur le territoire. Nous avons aussi des logements vacants dans les collèges que nous pouvons mettre à disposition pendant les stages. »



Le point de vue de...

Jean-Pierre Sueur

Sénateur du Loiret

Oser le volontarisme

« Il y a toute une série de mesures prises qui vont dans le bon sens mais je ne sais pas si cela est suffisant. Relever le numerus clausus me paraît être une nécessité. L'idée du salariat des médecins, après tout, pourquoi pas. C'est une solution qui marche. Mais au bout du bout, il faut se poser la question de dire aux étudiants que l'on va les aider pour leurs études et en contrepartie, ils s'engagent à exercer cinq ou dix ans là où il y a des besoins, ce n'est pas aberrant. Il ne faut pas renoncer aux mesures volontaristes même si elles suscitent des réactions négatives. Rien ne justifie qu'il y ait cinq fois plus de médecins dans le sud des Alpes-Maritimes que dans le Loiret. Il n'y a pas d'égalité par rapport à la santé. Ce qui m'a fait soutenir cette problématique, c'est la fermeture de la maternité de Pithiviers. Ce n'est pas passé. C'est une décision que je n'ai jamais comprise et que j'ai toujours dénoncée. »



La Région veut salarier 150 médecins d'ici 2025

« Nous sommes la première Région à prendre une décision de cette nature », lance François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire. La collectivité a en effet annoncé qu'elle souhaite salarier 150 médecins généralistes d'ici 2025, « une trentaine chaque année », précise le président. « C'est pour moi une priorité, il faut que 2020 soit une année de lancement », indique François Bonneau.

Ce projet s'inscrit dans la démarche de mobilisation Région 100 % Santé. « Il y a déjà 100 maisons de santé, nous irons jusqu'à 125 », rappelle François Bonneau. Ces structures abritent essentiellement des médecins en pratique libérale. « Les arrivées se font aujourd'hui dans des lieux de pratiques collectives. Les médecins s'installent très rarement seuls quelque part désormais », constate le président.

Autre constat, les praticiens recherchent de plus en plus le statut salarié. « Ils veulent affermir leur expérience avant d'aller



François Bonneau, président de la Région.

vers une installation géographique », indique l'élu. Dans une démarche de complémentarité avec la pratique libérale et parallèlement à la création de maisons de santé, la Région va donc lancer le recrutement de médecins dès cette année. « Fin 2020, nous aurons le support, les premiers professionnels engagés et nous aurons travaillé sur la carte », décrit François Bonneau. Une attention particulière sera portée sur les collectivités qui font état d'un besoin, plusieurs se sont déjà manifestées avec

une quinzaine de lieux d'implantation suggérée. Jusqu'à 30 centres de santé pourraient ouvrir pour accueillir les praticiens.

« Nous ferons appel aux collectivités pour les locaux », précise le président. Concernant le financement de ce système, le coût de lancement est estimé à 250.000 €.

« C'est un projet très novateur. Cela nous a amené une visibilité au niveau national. Tout cela peut concourir à accroître l'attractivité de la région », conclut François Bonneau qui affiche une volonté d'être dans l'anticipation : « Il ne faut pas attendre d'avoir touché le fond de la piscine pour remonter. L'État n'a pas anticipé, il n'a pas assuré la répartition des médecins sur le territoire », dénonce-t-il.

C. C.

Le maire de Pithiviers veut aussi salarier des médecins

« L'avenir de la médecine, c'est le salariat », a déclaré le maire sortant de Pithiviers, Philippe Nolland, lors d'une réunion publique de sa liste Tous citoyens réussir pour Pithiviers. Le candidat souhaite créer trois postes de médecins généralistes salariés à Pithiviers. « Nous allons aller chercher des médecins salariés. On les trouvera », a-t-il affirmé, tout en indiquant avoir inscrit au budget 150.000 € pour le recrutement. « On a les locaux », a précisé le maire sortant.